

ANALYSE ET PHILOSOPHIE

Directeur : Michel MALHERBE

PHILOSOPHIE FRANÇAISE ET PHILOSOPHIE ÉCOSAISE 1750-1850

sous la direction de

Elisabetta AROSIO et Michel MALHERBE

*Ouvrage publié avec le concours
du Centre national du livre*

PARIS

LIBRAIRIE PHILOSOPHIQUE J. VRIN

6, Place de la Sorbonne, Ve

—
2007

MAINE DE BIRAN INTERPRÈTE ET CRITIQUE DE THOMAS REID

INTRODUCTION

Le débat entre les positions philosophiques peut souffrir de trop de proximité ou de trop de distance. Dans le premier cas, il s'essouffle vite faute de divergences propres à l'alimenter : on s'attache à des détails et l'ennui s'installe. Dans le deuxième cas, le débat s'enferme dans l'évocation des présuppositions les plus fondamentales et les plus opposées : il arrive alors qu'on ne se rencontre nulle part et qu'on ne diverge même pas clairement. Entre ces extrêmes également fâcheux se trouve une région où la confrontation trouve ses meilleures possibilités. Le débat que Pierre Maine de Biran (1766-1824) instaura avec la pensée de Thomas Reid (1710-1796) mérite une place de choix dans cette région des discussions fructueuses¹. En effet, la proximité de leurs démarches est évidente. Venu de l'empirisme radical, proches d'un certain esprit empirique propre à leur temps, ils effectuent tous deux une tentative de renversement ordonnée et synthétique des principes empiristes. Dans la poursuite de ce but, ils s'inscrivent d'ailleurs dans un mouvement plus large. Comme on sait, la tentative de renversement de l'empirisme, pour ce qui est de la France, se décale d'un demi-siècle par rapport à l'Écosse ; mais le mouvement fut puissant dans les deux cas, et bien entendu fournit à certains philosophes

1. Nous avons eu une première occasion de décrire le débat Biran-Reid dans « Reid in Europe », *Reid Studies : An International Review of Scottish Philosophy*, 1999, vol. 2/2, p. 19-30. Nous n'avons pas repris ici la question de l'anti-idéalisme commun aux deux philosophes. Cf. aussi F. C. T. Moore, « Une copie mal déguisée (Maine de Biran) », dans *Victor Cousin, Les Idéologues et les Écossais*, Paris, PENS, p. 37-47.

français l'occasion de s'inspirer des philosophes écossais, ce qui motive la présente enquête. Cependant, la communauté de vues des deux philosophes dans l'opposition à l'empirisme radical n'enlève rien au fait que l'un développe un système très différent de l'autre. À partir de sa position, Maine de Biran donne une critique qui est remarquable aussi par sa capacité d'éclairer la position de Reid. Les divergences biraniennes incluent une interprétation judicieuse de plusieurs moments de la pensée du philosophe écossais et donnent une occasion de réfléchir à leur solidité et à leur valeur intellectuelle.

Ajoutons que Maine de Biran fut l'un des premiers philosophes français à fréquenter l'œuvre de Reid¹. Déjà ses *Mémoires sur l'habitude* (1800-1802) manifestent cette familiarité. Or dès cette étape, le philosophe, tout en étant promis à une évolution considérable, était entré en possession des éléments d'une position bien dessinée qu'il ne cessera d'approfondir. Comme le souligne Victor Delbos : « [De] la doctrine que l'on trouve au fond des deux *Mémoires sur l'habitude*, (...) on peut dire que la totalité des éléments qui la constituent subsistera dans l'œuvre ultérieure de Maine de Biran »².

La présence de Reid depuis le début des réélaborations de la doctrine de Maine de Biran signifie que la pensée du philosophe écossais n'est pas pour lui l'objet d'une rencontre occasionnelle. Tout au contraire : elle constitue une partie de l'horizon intellectuel sur lequel, dans un jeu subtil de convergences et de désaccords, l'essentiel de sa position se joue. Il convient de souligner que Maine de Biran développe celle-ci avec une grande indépendance, et qu'il estime à juste titre formuler un point de vue nouveau et fondamental auquel Reid, en dépit de ses mérites, n'a eu aucun accès. Ce qui peut expliquer des jugements souvent tranchés au sujet de ce dernier, et dont on verra quelques exemples ci-dessous. Ces jugements forment une sorte de système que nous nous efforçons de restituer, et dont les éléments sont repris plusieurs fois dans les écrits biraniens.

1. Sur la question historiographique embarrassée de la réception des philosophes écossais en France, voir D. Schultness, « La réception de la philosophie écossaise en France au début du XIX^e siècle : questions sur une singularité historiographique » (exposé inédit présenté au colloque de Nantes en juin 2002, 11 p.) ainsi que « L'école écossaise et la philosophie d'expression française : le rôle de Pierre Prévost (Genève, 1751-1839) », *Annales Benjamin Constant*, 1996, n° 18-19, p. 97-105 ; et « Reid in Europe ».

2. V. Delbos, « Maine de Biran », dans *La Philosophie française*, Paris, Plon, 1919, p. 308.

QUESTIONS DE MÉTHODE

Il faut préciser d'abord que les jugements critiques tranchés ne s'étendent pas aux questions de méthode, en rapport avec lesquelles Maine de Biran loue l'« écrivain profond et éminemment judicieux » que fut Reid¹. On peut dire qu'il se range en gros à sa méthode descriptive de caractère introspectif ou réflexif. Il revendique pour cette méthode une autorité du « sens intime » qu'il cherche sans doute à coordonner avec des recherches physiologiques comme celles de P. J. G. Cabanis, mais de façon seulement à assigner à celles-ci leur lieu systématique. De fait, la question de la division des disciplines savantes est tranchée par Maine de Biran dans le sens d'un primat de la psychologie, comme le montre l'essai sur les *Rapports des sciences naturelles avec la psychologie*².

Dans une esquisse de biographie intellectuelle³ rédigée dans les années 1812-1815, Maine de Biran explicite l'importance des questions de méthode. Décrivant l'évolution qui s'était faite entre le *Premier Mémoire sur l'habitude* (1800) et le *Mémoire sur l'analyse des facultés intellectuelles* (1805), il souligne les points suivants au sujet du premier ouvrage :

[P]révenu pour les doctrines qui mettent l'entendement en image, je croyais pouvoir étudier la pensée dans les mouvements du cerveau et marcher sur les traces de Ch[arles] Bonnet, Hartley et d'autres psychologues physiiciens, qui m'ont semblé depuis avoir confondu et dénaturé tout l'objet d'une saine métaphysique⁴.

À ce point de son exposé, Maine de Biran se réfère, croyons-nous, à l'œuvre de Reid, et plus précisément aux élaborations de celui-ci sous la rubrique de la « voie de la réflexion » propre à la philosophie :

Instruit à une autre école⁵ et ayant appris à reconnaître tout le vide de ces explications purement physiques quand il s'agit d'effets primitifs du sens intime, j'abordai la question de l'Institut sur l'analyse *ex professo* des facultés intellectuelles dans des dispositions d'esprit et avec des données toutes différentes de celles qui m'avaient dirigé dans la composition de mon premier mémoire sur l'habitude. J'étudiai alors les phénomènes

1. Maine de Biran, *Œuvres*, t. VI, p. 17-19. Nous citons l'édition dirigée par F. Azouvi, *Œuvres*, Paris, Vrin, 1984-1998, édition CD-Rom comprenant le *Journal*, Paris, Vrin, 2007.

2. *Ibid.*, t. VIII.

3. Vers 1823, un autre écrit expose l'évolution de Maine de Biran, *Œuvres*, t. XI/2, p. 8-26.

4. *Ibid.*, t. VII/2, p. 434.

5. Sur le langage des « écoles » dans notre contexte, cf. notre travail : « L'école écossaise et la philosophie d'expression française : le rôle de Pierre Prévost ». Il s'agit ici de l'« école écossaise ».

en dedans comme je les avais pris auparavant au dehors; ce ne fut plus l'expérience extérieure ou physique et l'imagination, mais l'expérience intérieure ou la réflexion qui dirigèrent ce second travail¹.

Ce passage, proche par son contenu des explications de méthode qui concluent l'*Inquiry* de Reid, montre une remarquable communauté de vues, que de plus longues citations pourraient aisément établir aussi en ce qui concerne le « rejet des hypothèses » cher au philosophe écossais.

ESQUISSE DU SYSTÈME BIRANIEN

Sans doute faut-il dire maintenant quelque chose de la philosophie de Maine de Biran, sans vouloir aller très loin puisqu'il a passablement évolué et notamment n'a pas donné à sa pensée mature la forme stable du « livre » achevé qu'il a très longtemps préparé et annoncé. Voici à très grands traits de quoi il s'agit. Sa pensée se forme sur l'arrière-fond de l'empirisme de Condillac, qui inclut comme on sait une psychologie complexe et révisionniste où la sensation sert de « brique constitutive » de toute la variété des dispositions et des actes psychologiques. Les ambitions de l'empirisme condillacien relèvent à bien des égards d'une analyse génétique de tout ce qui a trait à l'esprit humain. Il favorise le traitement de la question suivante : comment toute notre psychologie complexe dérive-t-elle des sensations ? Condillac et ses continuateurs avaient souligné l'importance du toucher qui devait produire un jugement d'extériorité, au-delà des sensations n'impliquant rien pour l'extérieur du domaine psychique où se superposent et se succèdent les sensations. Destutt de Tracy avait réorienté l'étude du jugement d'extériorité vers le mouvement corporel, et Maine de Biran s'inspirera des recherches de cet idéologue, et en un certain sens les croisera avec les analyses du toucher. Ainsi, à une époque où il doit au milieu philosophique français au tournant du XVIII^e au XIX^e siècle – à l'idéologie –, Maine de Biran va imposer le contraste du passif et de l'actif dans le toucher, et définir la dimension active en termes de mouvement. Il disti-

1. *Œuvres*, t. VIII/2, p. 434-435. Voir aussi les p. 430-432 et 437-440 qui reprennent les mêmes points avec insistance. Cf. aussi t. VIII/1, p. 19-20. Sur la « voie de la réflexion » dans la connaissance de l'esprit, cf. Reid, *An Inquiry into the Human Mind*, D.R. Brookes (éd.), Edinburgh, Edinburgh University Press, 1997, chap. VII. La « voie de la réflexion » s'oppose à la « voie de l'analogie » et aux « hypothèses » qui conduisent à « matérialiser l'esprit ».

2. Cf. l'excellente note sur Condillac dans la monographie de L. Krüger, *Der Begriff des Empirismus : Erkennnistheoretische Studien am Beispiel John Lockes*, Berlin, de Gruyter, 1973, p. 58-68.

gue donc le toucher passif, les chatouillements, picotements, sentiments flottants, etc., avec leur côté vague et indistinct, et le toucher actif, typiquement celui de la main en mouvement, qui procure des impressions souvent parfaitement précises. Cette opposition permet à Maine de Biran de restituer la grande différence, sur laquelle il rejoint entièrement Reid, de la sensation et de la perception – d'une part un état affectif non représentatif et d'autre part un état représentatif non affectif :

[J'appelle] sensations les impressions dont le caractère propre est d'être affectives, et perceptions celle où l'intuition constitue toute la partie notable, l'affection y étant comme nulle ou insensible. Je me suis rapproché en cela du point de vue des métaphysiciens qui me semblent avoir distingué avec le plus d'exactitude et de précision la sensation de la perception, notamment Th. Reid, Smith, et d'autres philosophes de l'École d'Edimbourg, qui ont compris sous le terme perception le rapport perçu d'extériorité, de causalité personnelle et étrangère, en bornant la sensation à l'effet immédiat de l'impression sur la sensibilité¹.

Ce résultat se confirme par l'étude des effets différentiels de l'habitude, un sujet qui constitua pour Maine de Biran un thème d'élection (*Mémoires sur l'habitude*, 1800-1802) et lui servit pour ainsi dire de révélateur dans le domaine de l'esprit. L'habitude tend à affaiblir la sensation, à la repousser dans le domaine du non-remarqué; en revanche elle n'a pas cet effet sur la perception : l'acuité de cette dernière est inchangée voire accrue par la répétition. Autre effet de l'habitude, son rapport avec la mémoire : la sensation habituelle échappe facilement à la mémoire², ce qui n'est pas le cas de la perception habituelle. L'imagination, de son côté, s'exerce sur l'arrière-fond de la passivité de l'esprit : elle échappe à bien des égards au contrôle volontaire et comporte la dimension du vague. L'opposition de la sensation et de la perception trouve donc un prolongement dans celle de l'imagination et de la mémoire.

Pour revenir au point de départ, il faut souligner que deux contextes, complètement indépendants chez d'autres philosophes – y compris chez Thomas Reid –, se lient de façon définitive pour Maine de Biran et déminent par leur liaison un point de départ absolument original : le contexte

1. Lettre de Maine de Biran à Ampère du 20 octobre 1808, *Œuvres*, t. XIII/1, p. 138. Cf. t. VI, p. 115, 170. Maine de Biran mentionne ici Adam Smith : il s'agit des *Essais philosophiques* de ce dernier, une collection posthume établie par D. Stewart et traduite par P. Prévost. Cf. à ce sujet notre article « L'école écossaise et la philosophie d'expression française : le rôle de Pierre Prévost ». Sur la distinction sensation-perception chez Reid, cf. *An Inquiry*, VI, 20, p. 168.

2. Reid a lui aussi insisté sur ce point dans l'*Inquiry*, V, 5, p. 64.

du mouvement du corps propre, mouvement volontaire certainement, dont nous verrons qu'il donne lieu à des analyses approfondies (quelque chose qui n'est en principe pas cognitif), et le contexte de la formation des perceptions sur fond de jugement d'extériorité (quelque chose de cognitif).

Le mouvement volontaire du corps doué de compétences tactiles, qui comme on l'a vu permet à l'esprit d'avoir des perceptions précises, ne se conçoit que sur fond de diverses formes de résistance, et donc en fonction d'un effort. Par là, et par les conséquences que nous venons d'évoquer, les aspects les plus constants du dispositif de Maine de Biran sont en place : dans l'effort, et seulement dans ce cas, d'une part nous nous connaissons comme un « moi » qui fait effort, d'autre part nous connaissons un « non-moi » qui résiste – c'est le plan de la perception. Les deux moments, effort et résistance, accès cognitif au moi et accès cognitif à un objet extérieur (le corps propre doit être tenu pour extérieur aussi) se trouvent dans une relation de dépendance réciproque et constituent ce que Maine de Biran appelle le « fait primitif ». C'est à cette dualité aussi qu'il convient de rattacher nos notions originaires sur la causalité, ainsi que la conscience qui n'enveloppe donc pas tout le domaine de l'esprit. En effet, situées en dehors de cette relation effort-résistance, les sensations ne s'attribuent pas spécifiquement au moi, sauf à s'intégrer dans un contexte perceptif qui les dépasse mais qu'elles tendent à imprégner généralement – contexte qui peut cependant être décomposé. Elles résultent du cadre organique plus ou moins stable et des organes des sens eux-mêmes.

Voilà donc pour le petit viatique biranien dont nous avons besoin pour aborder le débat avec Reid que poursuit le philosophe français.

LA CRITIQUE CENTRALE : LE MANQUEMENT À UN IDÉAL ANALYTIQUE

Il y a plusieurs dizaines de renvois aux doctrines de Reid dans les œuvres de Maine de Biran, et certaines réflexions consacrées à Reid sont développées sur de nombreuses pages. C'est la philosophie théorique qui est concernée et cela à travers l'*Inquiry*¹ presque exclusivement. À bien des égards, l'*Inquiry* avec son analyse du fonctionnement des cinq sens

1. Maine de Biran a utilisé la traduction française de 1768. Il semble ne presque pas avoir utilisé les *Intellectual Powers* (1785) et pas du tout les *Active Powers* (1788), dont la circulation sur le continent a peut-être été entravée par les circonstances politiques de la Révolution française.

externes constitue un terrain idéal pour le déploiement du projet intellectuel de Maine de Biran, dans lequel l'examen différencié des sensations et des perceptions occupe aussi le tout premier rôle. Nous devons garder à l'esprit cependant que les « premiers principes » dont il est question dans les prises de position de Maine de Biran sur le philosophe écossais répondent au contenu de l'*Inquiry*¹, non au dispositif plus étendu des *Intellectual Powers*. Ajoutons qu'il ne s'agit pas pour Maine de Biran d'exposer Reid lui-même, mais de rendre explicite son propre point de vue.

S'il fallait identifier dans ces confrontations la divergence la plus centrale, la plus propre aussi à faire sentir l'ambition de Maine de Biran et la source du sentiment qu'il avait de la supériorité de sa philosophie sur celle de Reid, nous retiendrions l'opposition manifeste entre l'unicité et la centralité du fait primitif chez Maine de Biran et la pluralité des premiers principes des jugements de la connaissance empirique chez Reid. Ainsi, dans une pièce qui nous intéresse – « Conversation avec MM. Degérando et Ampère le 7 juillet 1813, à Nogent-sur-Marne, sous des berceaux de verdure » – où J.-M. Degérando endosse le point de vue de Reid et pose la question « Qui expliquera [...] comment se produisent les vérités primitives? ... Doit-on ou peut-on l'expliquer? », nous trouvons un intéressant développement faisant suite à ces questions. Maine de Biran avance ceci : « Les vérités primitives sont toutes de la même espèce dans ce sens qu'elles sont toutes des expressions différentes d'un même fait de conscience »².

Dans une autre note assez largement consacrée à Reid – « Comparaison des trois points de vue de M. Reid, Condillac et M. de Tracy sur l'idée d'existence ou le jugement d'extériorité », que l'éditeur situe vers 1811 – nous rencontrons cette formulation synthétique : « En examinant le sens de l'effort musculaire, on trouve l'origine de ces idées que Reid veut admettre comme des principes primitifs et non acquis, inhérents à la constitution humaine »³.

C'est aussi en fonction de cette demande d'établir un plan plus primitif, qui laisse subsister les principes de Reid mais leur assigne une unique origine, qu'on doit lire ce passage d'une lettre de Maine de Biran de l'année 1816 que je cite un peu à loisir :

Le certain *Cousin* dont vous me parlez est un jeune élève de M. Royer-Collard qui l'a chargé provisoirement de faire son cours de philosophie d'après les mêmes errements; il professe la philosophie de Th. Reid qui

1. Cf. par exemple *Inquiry*, II, 7, p. 38.

2. *Œuvres*, t. VIII, p. 223.

3. *Ibid.*, t. XII/2, p. 157. Sur les « principes de la constitution humaine », cf. Reid, *Inquiry*, VI, 24.

est certainement la plus sage, si elle n'est pas la plus savante, ou la plus élevée... Le jeune Cousin a contracté avec moi dans ces derniers tems une affinité particulière, et je m'honore d'avoir quelque influence sur la direction de son cours. Vous voyés donc que s'il *chasse sur mes terres*, c'est de mon plein consentement; j'ai ma bonne part du gibier, car mon livre sera beaucoup mieux entendu par ses disciples que par ceux de Condillac. On verra ce que j'ai ajouté à la philosophie de Reid, qui est à mon avis un *point de départ* bon et solide¹.

LA CRITIQUE DU RENVOI À LA CONSTITUTION HUMAINE

Il s'agit donc de remonter en deçà du point de vue qui était celui de Reid — ce qui manifeste une ambition analytique qui est une des constantes de l'œuvre de Maine de Biran — tout en récupérant ses principes qui ont leur légitimité en aval du « fait primitif ». Le gain, philosophiquement parlant, c'est de rendre inutile le recours à la constitution de la nature humaine si constant chez Reid : toute l'analyse tient au fait primitif. Le passage ci-dessus tiré de la « Comparaison des trois points de vue de M. Reid, Condillac et M. de Tracy sur l'idée d'existence ou le jugement d'extériorité », précise cette intention d'économie :

Mais quoiqu'il soit vrai de dire que nous ne pouvons rien sentir, rien faire, rien percevoir, en nous ou hors de nous, qui ne soit un résultat de notre constitution primitive ou de notre nature sensible ou intellectuelle, il n'en est pas moins vrai que pour arriver à la connaissance la plus exacte possible de notre être, nous pouvons et nous devons analyser ces résultats de notre constitution, jusqu'à ce que nous connaissions bien la manière dont ils dépendent les uns des autres ou des premiers principes auxquels ils peuvent se rattacher médiatement ou immédiatement. Par exemple, l'aperception interne du moi et l'intuition externe de ce qui n'est pas moi semblent bien être des faits primitifs qui échappent à l'analyse; cependant si l'on fait voir que cette aperception et cette intuition se fondent sur l'exercice d'un sens particulier², et tiennent à certaines conditions, on aura fait un pas de plus que ceux qui renoncent à toute analyse de ces faits, par cela seul qu'ils sont primitifs³.

1. Lettre de Maine de Biran à J.V.D. de Campsegret du 6 août 1816, *Œuvres*, XIII/3, p. 733.

2. Il s'agit donc du toucher actif, cf. notre esquisse ci-dessus.

3. *Œuvres*, t. XI/2, p. 157-158. Cf. aussi t. IV, p. 156-157.

L'EXTÉRIORITÉ

La critique de « renoncement à l'analyse » s'adresse au dispositif par lequel Reid lie, dans les différents sens qu'il étudie dans l'*Inquiry into the Human Mind*, certaines perceptions aux sensations, rapportant leur liaison à une « suggestion naturelle » ou à un effet de « signe naturel »¹. Dans la suite immédiate d'un texte cité ci-dessus — la Lettre à Ampère du 20 octobre 1808² — Maine de Biran, après avoir approuvé la distinction de la sensation et de la perception, conteste les résultats des Écossais sur les modalités de leur liaison :

Il est vrai qu'ils [Th. Reid, Smith et d'autres philosophes de l'« École d'Édimbourg »] considèrent cette sensation comme toujours liée et simultanée avec la perception dans toutes les modifications de notre sensibilité externe et interne; en quoi je pense qu'ils ont fausement généralisé une assertion vraie seulement dans plusieurs cas particuliers³.

Ou encore — dans la suite de la « Comparaison des trois points de vue de M. Reid, Condillac et M. de Tracy sur l'idée d'existence ou le jugement d'extériorité » :

Le défaut commun à ces hypothèses, et qui tient à une analyse imparfaite, c'est d'avoir mis toutes les espèces de sensations sur la même ligne. Reid croit par exemple que la notion d'existence extérieure n'a pas plus de rapport avec le toucher qu'avec l'odorat; erreur capitale! Ce qu'il appelle le sens commun ou la persuasion, la croyance invincible, qui s'oppose à l'idéalisme pratique, ne prouve rien contre la dérivation de cette idée d'extériorité d'un ordre de sensation plutôt que d'un autre. Reid combat donc très mal l'idéalisme théorique⁴.

Ce n'est pas, cependant, que Reid se soit rendu coupable seulement d'une généralisation par rapport à un point que par ailleurs il aurait vu correctement dans toutes ses dimensions. En effet, à supposer même que le philosophe écossais n'ait affirmé que pour le toucher ce qu'il a affirmé pour tous les sens, il resterait une divergence fondamentale entre lui et Maine de Biran. Celle-ci est explicite dès les *Mémoires sur l'habitude* de 1800-1802. Dans une page où il raisonne sur l'aveugle-géomètre, comme Reid dans

1. Cf. Reid, *Inquiry*, II, 7, p. 38. Maine de Biran parle aussi à ce sujet d'« anticipation », *Œuvres*, t. III, p. 123, t. IV, p. 118.

2. Cf. *supra*, note 1, p. 45.

3. *Œuvres*, t. XIII/1, p. 138. Cf. aussi t. III, p. 123; t. IV, p. 156-157, p. 264, note; t. VI, p. 115, 170; t. XI/2, p. 116.

4. *Ibid.*, t. XI/2, p. 158.

l'*Inquiry*¹, il conclut : « Ce n'est donc que comme organe mobile que le tact contribue essentiellement à mettre l'individu en communication avec la nature extérieure »².

Dans une note ultérieure (annotation sur le *Deuxième Mémoire sur l'habitude*³), il souligne que Reid n'a pas tenu compte de « la résistance et de l'effort ». Ce défaut initial est alors responsable de la fautive égalité de traitement, chez le philosophe écossais, des différentes sensations :

[L]es modes de l'étendue figurée sont perçus (...) seulement par la résistance et le mouvement. Il faut bien distinguer les sensations tactiles du jugement ou de la perception des formes et des figures, et je commettrais ici une erreur semblable à celle de Reid, qui assimile les sensations tactiles à toutes les autres parce qu'il ne tient pas compte de la résistance et de l'effort⁴.

Pour bien expliciter encore une fois le point de vue de Maine de Biran contre Reid :

La sensation n'est point du tout le signe naturel d'une cause extérieure, mais [c'est] la résistance à notre action volontaire (non accompagnée de sensation) [qui] est le signe unique (naturel si l'on veut) de l'existence de cette cause⁵.

Récapitulons l'ordre initial de la critique de Reid chez Maine de Biran : tout d'abord, Reid est incapable de reconnaître que le mouvement, avec ses implications l'effort et la résistance, détermine l'élection du toucher comme le sens crucial de l'extériorité. La vue, l'ouïe, le goût et l'odorat ne sont pas engagés de la même façon dans le jeu du mouvement, avec ce qu'il comporte d'effort et de résistance. Ensuite, resté insensible à l'importance du mouvement et aux particularités du toucher, Reid traite tous les sens de la même façon.

Une autre critique présente une certaine affinité avec la précédente : pour Maine de Biran, Reid aboutit à une espèce d'innéisme – et on sait que pour le philosophe français, l'innéité est « la mort de l'analyse »⁶ !

En considérant comme un apanage essentiel de la nature humaine les rapports d'extériorité et de causalité, ou en affirmant que de telles notions n'ont point d'origine ni dans aucune *sensation* ni dans la *réflexion*, Reid me

1. Cf. *Inquiry*, VI, 2, p. 79 sq.

2. *Œuvres*, t. II, p. 140.

3. Cette note, non datable exactement, est postérieure à 1802.

4. *Œuvres*, t. II, p. 294, n. 13. Cf. aussi t. IV, p. 118.

5. *Ibid.*, t. II, p. 307.

6. *Ibid.*, t. VII/1, p. 154.

semble se rapprocher de Leibniz, de Kant, de tous les philosophes qui attribuent à notre esprit certaines notions ou principes innés, que les sensations extérieures y réveillent ou y suscitent dans un temps, mais qu'elles n'y produisent pas¹.

LES CONDITIONS CONSTITUTIVES DU MOI

Dans ce qui précède, il s'agit de « l'extériorité ». Mais comme nous l'avons signalé, pour Maine de Biran le rapport à l'extériorité et le moi se constituent ensemble. La place du moi dans l'analyse psychologique donne donc lieu à une nouvelle divergence :

Les erreurs ou l'inexactitude de ses analyses [celles de Reid] viennent de n'avoir pas songé aux conditions constitutives du moi, [et] avant de chercher celles qui rendent les impressions perceptibles, d'avoir considéré l'acte d'aperception comme inhérent à ces impressions².

La position présentée consiste à souligner que les conditions constitutives du moi n'apparaissent qu'avec les perceptions, et que le plan des sensations précède ces conditions. C'est un autre point important pour Maine de Biran qui propose au sujet des sensations une théorie de la non-appartenance au moi : « Le moi connaît-il originellement son existence comme simple vertu sentante, effectuée par les objets, ou bien s'aperçoit-il comme puissance productive de certains modes ou actes ? »³.

Sur cette question qui est d'une certaine importance (par exemple pour la psychiatrie), nous avons une longue pièce de 1813 intitulée « Discussion avec M. Royer-Collard sur la réalité d'un état purement affectif » :

M. Royer-[Collard] se plaçant à peu près dans le point de vue de Reid et d'Ancillon, prétend ne pouvoir se faire aucune idée d'un état de l'être sensitif, tel que cet être fût réduit à de pures affections, sans connaissance d'aucune existence et sans ombre même de personnalité individuelle⁴.

On peut se poser la question suivante : s'agit-il d'une question seulement cognitive ou véritablement ontologique ? Dans une interprétation cognitive, la question est de savoir s'il y a sensation sans que celle-ci soit connue comme sensation d'un être pensant par celui-ci (il s'agirait

1. *Œuvres*, t. XI/2, p. 158. Cf. aussi t. VIII, p. 338-339.

2. *Ibid.*, t. II, p. 294.

3. *Ibid.*, t. III, p. 123. Cf. Reid, *Inquiry*, II, 7, p. 38.

4. *Ibid.*, t. XII/3, p. 305.

donc d'une absence de la connaissance de soi relativement à certaines sensations, qui seraient alors simplement non connues, inconscientes). Dans une interprétation ontologique, la question est de savoir s'il y a sensation sans que celle-ci soit sensation d'un être pensant. Si l'essai de Maine de Biran donne l'impression d'un chassé-croisé entre ces deux thèses, nous pensons qu'il souscrit à la thèse prise dans l'interprétation ontologique. Celle-ci doit se comprendre sur fond de la position d'un être sensitif qui a les sensations, mais qui n'est pas encore l'être pensant, le moi. Le moi s'ajoute à l'être sensitif : « Il faut nécessairement reconnaître deux parties très distinctes dans la nature de l'homme : l'une animale, l'autre intellectuelle »¹.

Il y a ici une sorte de dualisme important pour Maine de Biran, et dont il se sert pour critiquer Reid sous un nouvel angle (cette critique s'adressant aussi à Condillac et aux Idéologues) :

Ceux qui connaissent la doctrine de Reid doivent croire que l'entendement qui conçoit l'existence réelle des substances ou des causes est inséparable des sens et de l'imagination qui représentent les phénomènes. Ils n'expliquent pas les progrès de l'intelligence, qu'ils supposent constituée, ni la différence qui existe entre les êtres sentants et intelligents².

On trouve ici un nouveau cas où le dispositif biranien décompose (« analyse ») ce qui, chez Reid, arrive sous forme primitivement complexe et s'impose « par notre constitution ».

Les points que nous avons décrits, étroitement liés les uns aux autres, proches aussi des lignes de fond qui définissent la position du philosophe français, forment l'essentiel de la critique de Reid chez Maine de Biran.

CONCLUSION

La réaction que mon lecteur aura face aux prises de position de Maine de Biran concernant Reid est bien sûr conditionnée par l'idée qu'il se sera formée de la valeur de la philosophie qui en constitue le cadre ou la motivation. Cette philosophie peut étonner le lecteur par une sorte de contraste entre la modestie et le caractère résolument concret des débuts – examen des sensations, analyse du toucher, étude du mouvement corporel et de ses retombées tactiles, etc. – et l'ampleur des conséquences qui en sont

1. *Œuvres*, t. XI/3, p. 307.

2. *Ibid.*, t. XI/3, p. 182 n. Cf. aussi t. IV, p. 83-84 et 230 ; t. XIII/1, p. 123.

progressivement tirées par le philosophe français – surtout l'interprétation « hyperorganique » de l'effort et de la résistance – sur fond de l'autorité du « sens intime » comme instrument d'analyse essentiel. La puissance explicative de la philosophie de Maine de Biran en tout cas ne fait pas de doute, ni sa très originale recomposition des données communes aux philosophies de son temps. Parmi celles-ci, il faut donner une grande place, nous semble-t-il, aux travaux des Écossais qui font partie de l'horizon intellectuel le plus proche.

Une certaine économie en matière de principes, chez Maine de Biran, ne peut que conférer du poids à sa philosophie. Sa réception critique de Reid nous permet aussi de faire voir ce philosophe sous un jour tout différent de celui auquel la critique récente nous a accoutumés, dominée qu'elle est par les questions d'épistémologie au sens anglo-saxon : l'étude de la croyance vraie et justifiée. En se concentrant sur l'épistémologie et sur le registre argumentatif qui s'y rattache, on risque de délaisser l'analyse psychologique et le genre de discussion qui prédominait dans la perception que Maine de Biran avait du philosophe écossais. Il est hors de doute que l'analyse psychologique était essentielle aussi pour les Écossais. Reid *redvivis* aurait aimé, je pense, s'entretenir avec Maine de Biran. Si un tel dialogue des morts est nécessairement fictif, il est inévitable que l'intérêt aujourd'hui renouvelé pour cette époque de la philosophie le fasse renaître.

Daniel SCHULTHESS
Université de Neuchâtel